

Bilan mi-mandat de votre équipe municipale - mars 2014/ avril 2017

Alain Ramousse, Catherine Videau, David Lardan, Dominique Gourabian, Fabienne Simian, Françoise Laverdure, Jacques Gourabian, Jacques Holz, Marc Aubert, Marianne Castelly, Thomas Pourrot

Numéro
spécial

Ce document vous présente nos projets qui étaient inscrits en 2014 sur notre programme (partie gauche) et nos réalisations durant ces 3 années (partie droite). Vous aurez ainsi un aperçu de nos actions durant ces 3 ans, il nous reste certaines choses à faire prévues en 2014 et d'autres à imaginer.

Profession de foi mars 2014 :

Pour une mairie efficace et citoyenne

- Nos lignes de conduite dans la gestion de la mairie seront la communication, la transparence et la participation citoyenne.
- Planifier et annoncer à l'avance les séances du conseil municipal
- Mettre en place des permanences le samedi matin
- Organiser des réunions publiques pour une écoute de tous et une participation citoyenne aux projets et actions de la municipalité.
- Appliquer les réglementations en vigueur pour garantir l'équité de nos actions.
- Faire entendre de façon constructive notre voix de petite commune et défendre nos particularités au sein de la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit,
- Donner au personnel technique communal les moyens de travailler dans des conditions d'hygiène et de sécurité convenables avec du matériel adapté et efficace.
- Faire enfin aboutir la Carte Communale



Pour la préservation de notre patrimoine

Sur la durée du mandat, nous planifierons et prévoyons un ensemble de réalisations en intégrant la notion de développement durable.

- Engager des travaux à la mairie : isolation thermique, accessibilité, réaménagement des locaux.
- Rendre plus accueillante la Place de l'Eglise et consolider le mur de soutien.
- Décider du devenir des deux fontaines de la Place de la Mairie.
- Monter un programme pluriannuel de travaux aux chalets communaux.
- Procéder à un audit complet de la piscine et prévoir sur plusieurs années les travaux et les financements nécessaires.

2014-2017 Pour une mairie efficace et citoyenne

- Mise en place d'un site web, avec compte rendus des conseils, informations réglementaires, touristiques, en toute transparence
- Passage à la dématérialisation complète (numérique) des documents comptables.
- Mise en place d'une page Facebook, pour des informations réactives en direction des citoyens et pour faire rayonner le village
- Présence des élus au sein des commissions intercommunales solidarités, tourisme, culture, déchets
- Permanence des élus tous les 15 jours le samedi matin.
- Une réunion publique bilan par an pour être à votre écoute,
- Réunions publiques ciblées sur différents sujets : 2 réunions pour la rénovation de la mairie, 1 sur le compostage collectif, 1 sur le SPANC.
- Visites des réalisations ouvertes à tous : piscine, eau potable UV, mairie
- Montage de dossiers pour recherche de subventions (Conseil départemental, aides parlementaires (3), subvention CDRA, subvention Région, DETR 2016)
- Validation par le préfet de notre agenda d'Accessibilité Programmée sur 3 ans (suite de la loi de 2005 sur le handicap)
- Rénovation de la mairie pour une qualité de travail des personnels et des élus
- Dépôt de permis de construire pour un local technique
- Achat de matériel pour le personnel technique (outils, désherbeur, nettoyeur HP, détecteur de métaux, compresseur, perforateur...)
- Achat d'un véhicule et d'une lame de déneigement
- Urbanisme : validation de la carte communale (oct 2015)

Concernant la gestion du personnel :

- Signature pour 1 an d'un contrat « avenir » aidé par l'état de 35h annualisées pour avoir un personnel de plus à l'année et régisseur l'été.
- Signature pour 2 ans d'un contrat aidé par l'état de 22h annualisées : contrat unique d'insertion, présent à l'année et régisseur l'été.
- Amélioration de leurs conditions de travail par les travaux faits ou en cours
- Réunions hebdomadaires pour le suivi / prévision des travaux
- Rédaction des fiches de postes obligatoires pour le personnel
- Validation du document unique par le centre de gestion

Pour la préservation du patrimoine :

- Réparation de la toiture de l'église et pose de gouttières
- Rénovation de la fontaine et démolition de la seconde
- Rénovation de la mairie : mise aux normes d'accessibilité, isolation thermique, création d'un espace accueil du public et d'une salle d'archives, rénovation électrique et changement du mode de chauffage, création d'une issue de secours.
- Rénovation des toilettes publiques
- Réaménagement de la place de la mairie, avec création d'une place PMR, plateau traversant pour l'accès à la mairie et accès aux toilettes publiques pour PMR.
- Rénovation de la piscine : filtration, étanchéité des 3 bassins, désinfection pour la qualité de l'eau, accessibilité, électricité, peintures (sur 2 années).
- Isolation thermique d'une habitation locative
- Entretien des appartements en location : peinture des volets.
- Entretien d'un appartement locatif : remise aux normes électriques



- Rénovation intérieure du restaurant du furet avec transformation des toilettes
- Réorganisation du cimetière
- Rédaction d'un règlement pour le cimetière
- Indexation des loyers sur l'IRL et nouveaux baux
- Pose de compteurs d'eau divisionnaires exigée par l'Agence Régionale de Santé

Pour le mieux vivre au quotidien

Mettre en place la désinfection de l'eau potable pour garantir une eau de qualité conforme à la réglementation .
 Optimiser la station d'épuration avec les services compétents du département afin d'en garantir le bon fonctionnement.
 Préserver nos espaces naturels et les laisser ouverts à tous les utilisateurs (chasseurs, sportifs, randonneurs ...) en s'opposant par exemple à l'installation d'un champs de panneaux photovoltaïques d'une dizaine d'hectares derrière le Châtelard sur des terrains communaux.
 Imaginer avec vous comment diminuer nos volumes d'ordures ménagères pour éviter un accroissement trop important du coût de leur élimination.
 Réfléchir au moyen de vous aider pour l'accès à la déchetterie intercommunale.
 Prendre en compte le besoin de sécurité routière au cœur du village.

Pour améliorer nos atouts

Nous utiliserons nos points forts pour mettre Eyzahut en valeur et le tourner vers l'avenir.
 Pose de clôtures des réservoirs d'eau potable
 Profiter du cadre naturel grandiose qui nous entoure pour proposer aux visiteurs et touristes un séjour à la hauteur des lieux.
 Rendre plus visibles nos attraits par la création rapide d'un site internet dédié au village et capable de fournir toutes les informations nécessaires.
 Optimiser les équipements dont nous disposons (camping, piscine, tennis ..).
 Garder et amplifier, en partenariat avec les associations du village, une dynamique festive et attrayante tout au long de l'année.

Pour le mieux vivre au quotidien :

- Réalisation de la désinfection de l'eau par UV sur les 2 réseaux d'eau potable.
- Réaménagement complet des 5 bacs de la station d'épuration, remplacement des drains bouchés.
- Mise en place d'un composteur collectif avec l'aide de la ComComDieulefit-Bourdeaux et suivi par Magali B.
- Réalisation d'un ralentisseur devant la maire et d'une zone 30 km/h
- Pour un développement durable : extinction des éclairages publics la nuit
- Affichage informatif refait en accueil de la mairie

Pour améliorer nos atouts :

- Pose de clôtures autour de 3 réservoirs d'eau
- Amélioration de la piscine,
- Présence d'une personne toute l'année pour le tennis
- Ouverture du camping du 15 juin au 30 septembre
- Amélioration de la qualité accueil et hygiène du camping
- Mise en place de la page Facebook, du site Web,
- Animations organisées par la commune (soirée théâtre, scrabble, expositions, collectif Craie)
- Présence de commerçants ambulants à l'année ou en saison
- Mise à disposition aux associations d'espaces communaux

Aspects financiers du bilan

Et où vont nos impôts ? Dans les investissements et donc dans la vie économique du territoire, mais aussi au fonctionnement de la commune qui doit faire face à ses obligations régaliennes comme n'importe quelle commune.

Investissements :

	2014	2015	2016	total
dépenses investissement	84 065	202 217	211 215	497 497
subventions obtenues (DETR, CD26, Sénatrice, CDRA)	44 267	48 338	136 184	228 789

coût pour la commune durant 3 ans 268 708

Autofinancement 198 708 € sur 3 ans
 Prêt de 70 000 €

Le prêt de 70 000€ a été contracté en plus des 3 autres emprunts en cours issus des précédentes gestions, après avis favorable du trésorier du trésor public.

Fonctionnement :

Nous sommes vigilants sur ce budget même si celui ci évolue toujours comme n'importe quel budget de ménage.
 Par exemple : le choix d'un contrat aidé par l'état a été fait car moins coûteux à l'année que le régisseur payé pour 2 mois.



PROJETS 2017 -2018

- > Etanchéité toiture terrasse de la piscine et pose de la clôture de la piscine (subventions obtenues)
- > Rénovation thermique de 2 appartements locatifs avec changement du mode de chauffage (subventions obtenues en partie)
- > Programme de peinture des volets des locations
- > Epuration : mise en place d'un dégrilleur
- > Eclairage public : rénovation sur 2 ans nécessaire car les ampoules actuelles ne sont plus autorisées (décret de 2010)
- > Réorganisation administrative de la voirie communale, (étalement sur 3 ans)
- > Construction d'un local technique avec déplacement du PAV
- > Suite de la réorganisation du cimetière
- > Application de l'agenda d'accessibilité
- > Soirée théâtre, scrabble Ouscrapo, expositions
- > Dossiers de demande de subventions auprès du CD26, Région ARA, aide Parlementaire.
- > Présence des commerçants ambulants

Merci de votre confiance, nous restons à votre écoute pour la suite de ce mandat.